



PROJET DE TRANSFORMATION STATUTAIRE POUR PROTÉGER LES ACTIFS STRATÉGIQUES DU PÔLE MILITAIRE

31 janvier 2023.

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, annonce avoir convoqué ses actionnaires en Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) le 3 mars 2023 à 10 heures au 40, boulevard Henri-Sellier, 92150 Suresnes. À cette occasion, les actionnaires seront appelés à se prononcer sur :

- la mise en place d'une nouvelle structuration juridique avec une transformation de la Société, actuellement constituée sous forme de société anonyme, en société en commandite par action (S.C.A.) ;
- un renouvellement technique des délégations de compétences déjà en vigueur et nécessaires à la mise en œuvre d'éventuelles opérations financières, en conséquence de la transformation en S.C.A.

CYBERGUN a considérablement renforcé en 2022 son engagement dans le domaine Militaire avec un chiffre d'affaires qui atteignait, à fin octobre 2022 (10 mois d'activité), 13,4 MEUR, soit 37% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Ces activités intègrent des programmes sensibles réalisés en sous-traitance pour plusieurs grands noms dans les secteurs de l'énergie, du médical, du pétrole et de la défense et par la vente d'ensembles et sous-ensembles pour de grands donneurs d'ordres de la défense. Ce pôle d'activité vise 33 MEUR de chiffre d'affaires en 2023 auxquels viendront s'ajouter 11 MEUR de revenus générés par l'intégration de VERNEY-CARRON, plus ancien manufacturier d'armes français.

Afin de protéger ces actifs stratégiques d'une prise de contrôle hostile, le conseil d'administration a estimé opportun et nécessaire de proposer aux actionnaires de CYBERGUN de transformer la Société, actuellement constituée sous forme de société anonyme, en société en commandite par actions. En cas de transformation de CYBERGUN en société en commandite par actions, la société CYBERGUN DÉVELOPPEMENT, société par actions simplifiée contrôlée par HBR Investment Group, en serait l'unique associé commandité, devenant ainsi responsable solidairement et indéfiniment des dettes de la Société.

Hugo Brugière, PDG de CYBERGUN, déclare : « *Il y a un décalage énorme aujourd'hui entre ce qui vit le Groupe CYBERGUN de l'intérieur, avec la montée en puissance du pôle Militaire qui devrait représenter plus de la moitié de l'activité en 2023, et la situation boursière de la Société.*

Je ne veux pas exposer des actifs stratégiques pour l'industrie française de défense aux spéculateurs ou pire à des intérêts étrangers. C'est la raison pour laquelle je suis prêt à m'engager encore plus fortement dans le futur de CYBERGUN. »

L'avis de réunion valant avis de convocation de l'Assemblée générale mixte comprenant l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été publié le vendredi 27 janvier 2023 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) numéro 12.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de Cybergun et sur le site internet de la Société www.cybergun.com ou transmis sur simple demande adressée à Uptevia ou à l'adresse mail suivante : legal@cybergun.com.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la société conformément aux articles L. 225 -108 et R. 225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception (ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante legal@cybergun.com) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Recevez gratuitement toute l'information financière de CYBERGUN par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN :

Fondé en 1986, CYBERGUN est un expert mondial dans la conception, la production et la distribution de répliques d'armes à billes sous licences exclusives, aussi bien en B2B grâce à son réseau mondial qu'en B2C avec notamment le site evike-europe.com. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, tir de loisir), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2021, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 33 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CYBERGUN est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Déborah SCHWARTZ au +33 1 53 67 36 35

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86